

Prévention des infections et de l'antibiorésistance par l'infirmière

Programme de formation à destination des infirmiers

Formation de 4 demi-journées (14h)

Contexte

Cette formation présentielle de 14 heures est à destination des infirmiers libéraux.

La stratégie 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine du ministère de la Santé repose sur deux piliers : la prévention et le contrôle des infections, ciblant à la fois les infections communautaires et celles associées aux soins et le bon usage des antibiotiques.

« Une infection est dite associée aux soins si elle survient au cours ou au décours d'une prise en charge (diagnostique, thérapeutique, palliative, préventive ou éducative) d'un patient, et si elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge ».

CTINILS mai 2007. Définition des infections associées aux soins. Ministère de la santé.

Prévenir les infections qu'elles soient bactériennes ou virales, communautaires ou associées aux soins, réduit le risque de transmission des agents infectieux et limite le recours aux antibiotiques.

La crise sanitaire récente a montré l'importance des gestes barrières pour la prévention des infections communautaires épidémiques les plus fréquentes (infections respiratoires, gastroentérites notamment) et qui sont à l'origine d'une part importante de prescriptions d'antibiotiques. La crise a aussi souligné le rôle majeur des professionnels de santé pour la promotion des actions de prévention des infections.

L'antibiorésistance est un enjeu majeur de santé publique. En 2015, elle était à l'origine de plus de 5 500 décès par an en France. La prévention et le contrôle des infections ainsi que le bon usage des antibiotiques (quand il faut, comme il faut) sont les 2 moyens de lutte contre l'antibiorésistance des infections.

À la demande du ministère de la Santé, La Société Française d'Hygiène (SF2H) a édité en décembre 2022 un document qui présente un socle commun de compétences et connaissances minimales en prévention des infections et de l'antibiorésistance pour les professionnels de santé des filières maïeutiques, médecine, odontologie, pharmacie et soins infirmiers.

En effet, l'infirmier libéral à domicile est un acteur majeur dans la prévention et la lutte des infections. Lors de son exercice quotidien, il est amené à prévenir et prendre en considération toute infection d'un patient. Il doit signaler au médecin traitant toute survenue d'infection, de surinfection ou d'échappement à l'antibiothérapie. L'infirmier libéral dans son rôle propre lié à son décret professionnel a l'obligation de respecter toutes les règles d'hygiène par la mise en place systématique des précautions standards pour tout soin et tout patient et des règles particulières selon certaines infections ainsi que les règles d'asepsie lors de gestes invasifs. L'infirmier libéral est impliqué dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Il doit veiller également à la bonne administration, au bon suivi et à la bonne observance des traitements antibiotiques et être acteur dans la maîtrise de l'antibiorésistance.

Objectifs

- Connaître et promouvoir la prévention et le contrôle des infections communautaires et des infections associées aux soins (IAS).
- Prévenir et limiter la transmission des agents infectieux communautaires ou associés aux soins dans la pratique professionnelle infirmière à domicile.
- Connaître le bon usage des antibiotiques.
- Connaître les sources d'informations et outils fiables en matière de prévention/contrôle des infections et bon usage des antibiotiques.

Prérequis

Professionnels de santé diplômés.

Compétences visées

- Être capable de prévenir et maîtriser les infections aux soins à domicile.

Programme détaillé de l'action de formation

- Connaissance, prévention et gestion des infections communautaires et IAS.
- Lutte contre la transmission des agents infectieux.
- Bon usage des antibiotiques.
- Ressources, outils et guides

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes actives avec analyse de situations
- Méthodes interrogatives avec sessions de questions/réponses
- Vidéos et diaporamas actualisés, basés sur des références scientifiques en lien avec les pratiques professionnelles.
- Dossier documentaire remis à chaque professionnel de santé, accompagné d'une documentation scientifique et référencée.
- Réalisation d'une évaluation sur l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la qualité de la formation.